



**Collège
Jean de la Mennais**

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Rédigée par le comité de la politique linguistique
Andrée Alix
Pascal C. Bélisle
Sylvain Chynchuck
Isabelle Doré
Julie Williams

Version du 21 août 2012

TABLE DES MATIÈRES

Contexte, particularités, défis.....	4
Quelle est la situation de la langue française au collège?.....	4
Que fait-on pour améliorer la qualité de la langue française et pour en promouvoir la place?	5
Pédagogie	5
Communications.....	6
Quelles sont les particularités du collège dont il faudra tenir compte dans la politique linguistique?.....	6
Quels sont les défis auxquels le collège fait face en matière de promotion et de la place de la langue française?	7
Fondements : lois, règlements et politiques.....	8
Principes directeurs et objectifs.....	9
Principes directeurs.....	9
Objectifs	9
Moyens d'action et mécanismes de suivi	11
Actions en cours	11
Pour les communications (internes et externes).....	11
auprès du personnel	11
auprès des élèves.....	12
Au primaire.....	13
Au premier cycle.....	14
Au deuxième cycle	14
Actions à venir	15
Pour les communications (internes et externes).....	15
auprès du personnel	15
auprès des élèves.....	16

Mécanisme de suivi.....	17
Comment le collègue fera-t-il connaître la politique linguistique?.....	17
Quelle personne ou groupe de personnes sera chargé d'évaluer l'application de la politique?.....	17
Quelles modalités seront mises en place pour évaluer l'application de la politique et l'atteinte de ses objectifs?.....	18
À quelle fréquence et à quels moments la politique linguistique sera-t-elle évaluée? ...	18
À qui les résultats de l'évaluation seront-ils transmis? De quelle façon?	18

CONTEXTE, PARTICULARITÉS, DÉFIS

QUELLE EST LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE AU COLLÈGE?

Le collège Jean de la Mennais est une institution francophone fondée par les Frères de l'Instruction chrétienne (FIC) en 1890. Fier d'un riche héritage éducatif, le collège est très actif dans son milieu et dispense un enseignement profane de qualité axé sur les valeurs propres aux Frères fondateurs, à savoir :

- La qualité de la relation maître-élève;
- Un climat de travail stimulant;
- Des élèves actifs étant partie prenante de leur développement;
- Des situations d'apprentissage engageantes;
- Une place pour le développement de la pensée et de l'esprit critique.

La pédagogie de la réussite (de maîtrise) constitue la toile de fond de l'action éducative. Dans cette perspective, l'effort, la persévérance et le sens des responsabilités sont valorisés dans le cheminement scolaire.

Les valeurs chrétiennes dans leur ensemble ainsi que les cinq valeurs suivantes teintent l'approche éducative :

- Le respect des personnes;
- La persévérance;
- La responsabilisation;
- L'accomplissement;
- L'engagement.

La clientèle qui fréquente le collège est d'origines diverses, provenant surtout des villes de Brossard, de La Prairie et de Candiac. On compte environ 1 500 élèves (autant de filles que de garçons) qui sont en bonne partie bilingues, voire trilingues. Une place prépondérante est accordée au français et tous les élèves doivent en faire l'usage couramment, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Lors des tests d'admission, la qualité du français écrit des futurs candidats est évaluée. Des mesures d'appui particulières peuvent être exigées afin de consolider les acquis en français avant que l'élève soit définitivement admis au collège.

La plupart des logiciels que le collège met à la disposition du personnel sont francophones.

QUE FAIT-ON POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE ET POUR EN PROMOUVOIR LA PLACE?

PÉDAGOGIE

Le collège accorde une grande place à la qualité des cours qui y sont donnés. Les enseignants de toutes les matières portent une attention particulière à leur lexique-matière et font la promotion de bonnes habitudes linguistiques. Certains enseignants relèvent les erreurs des élèves, sans toutefois les pénaliser.

Dans le but de valoriser la langue française et d'assumer son rôle de passeur culturel, le collège amène les élèves de chaque niveau à lire plusieurs romans par année, en plus de leur permettre d'assister à des représentations théâtrales de styles divers tout au long de leur parcours.

En guise d'encadrement supplémentaire, des récupérations et des mises à niveau sont offertes aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, et ce, pour chacune des compétences du programme de français, langue maternelle (lire, écrire et communiquer oralement). De plus, dans certains cas plus spécifiques (dyslexie, dysorthographe, etc.), la direction tient compte des recommandations des professionnels pour mettre en place des moyens permettant aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage (plans d'intervention).

Le collège met aussi à la disposition des enseignants du matériel de référence, comme des dictionnaires et des grammaires dans les classes et les salles des enseignants. De plus, un dictionnaire et une grammaire font partie des articles scolaires de base pour tous les élèves.

Les enseignants et le personnel de soutien sont invités à maintenir à jour leurs connaissances et à participer à diverses formations offertes par les organismes

avec lesquels le collège intervient. Le collège n'hésite pas à envoyer des équipes entières en formation pour permettre une meilleure diffusion de l'information à leur retour.

Pour stimuler davantage les élèves, le collège les encourage à participer à des concours régionaux d'écriture, à des compétitions de Génies en herbe ou encore à la rédaction de textes dans le cadre d'activités thématiques durant l'année (cartes de Noël, messages à la Saint-Valentin, etc.).

COMMUNICATIONS

En ce qui a trait aux communications, tous les documents font l'objet d'une révision linguistique avant une distribution publique. L'affichage et la documentation distribuée aux élèves pour présenter toutes les activités parascolaires sont également révisés avant leur publication. D'ailleurs, des enseignants de français sont dégagés d'une partie de leur tâche pour faire la révision des documents que leurs collègues veulent bien leur soumettre.

Tous les partenaires (services alimentaires, agences responsables des manuels scolaires ou des vêtements, etc.) qui font affaire avec les élèves doivent le faire en français et les documents doivent être exempts de fautes.

Lors d'événements culturels importants (spectacles divers, Soirées de la reconnaissance, etc.), une place prépondérante est accordée au français dans le choix musical et les présentateurs sont encadrés par des enseignants afin de s'assurer d'une bonne diction et d'un vocabulaire adéquat.

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DU COLLÈGE DONT IL FAUDRA TENIR COMPTE DANS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE?

Il n'y a aucune classe d'accueil au collège. Tous les élèves ont la capacité de communiquer en français à l'oral et à l'écrit. Le collège Jean de la Mennais affiche un taux de réussite avoisinant 100 % pour le cours *Français, langue maternelle*, de la 5^e secondaire. Contrairement à l'ensemble des élèves de la province, nos élèves obtiennent des résultats plus élevés en écriture qu'en lecture.

Le collège offre le cours d'anglais *English Language Arts* (un groupe par niveau) et *Enriched English Second Language*. Comme plusieurs élèves maîtrisent bien la langue anglaise, il arrive que certains utilisent d'abord l'anglais pour communiquer à l'extérieur du cours d'anglais. Il en va de même pour les élèves allophones. Les éducateurs interviennent alors auprès de ces élèves pour leur rappeler qu'au collège, la langue de communication est le français.

QUELS SONT LES DÉFIS AUXQUELS LE COLLÈGE FAIT FACE EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE?

Il existe entre les membres du personnel une certaine retenue par rapport au bon emploi du français. Plusieurs éprouvent un malaise à faire remarquer une erreur à un collègue, tout comme d'autres n'apprécient pas d'être repris.

Certains sont réfractaires à s'investir dans un cours de français de façon régulière et continue, que ce soit en raison de leur emploi du temps ou de leurs obligations familiales.

De plus, il est difficile de trouver un moyen (projet, méthode, etc.) de faire participer les enseignants de toutes les matières à la promotion du français, qu'il s'agisse d'écriture, de lecture ou de communication orale.

FONDEMENTS : LOIS, RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

- ❖ La politique linguistique s'appuie sur la Loi de l'instruction publique, qui confère à tous les enseignants la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue parlée et écrite (article 22).

- ❖ Les actions de la présente politique sont conformes à l'orientation 8 de la Politique de l'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui prévoit que l'évaluation des apprentissages doit contribuer à l'amélioration de la qualité de la langue parlée et écrite de l'élève.

- ❖ La politique linguistique respecte la Charte de la langue française, en visant notamment l'utilisation des termes et des expressions normalisés par l'Office de la langue française (article 118 de la Charte) et des noms choisis ou approuvés par la Commission de toponymie (article 128).

- ❖ La politique linguistique respecte la Politique des normes et modalités en évaluation du collège Jean de la Mennais.

- ❖ La politique linguistique respecte la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.

PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS

PRINCIPES DIRECTEURS

- ❖ La langue française est un facteur de cohésion sociale entre les personnes des différentes communautés culturelles présentes dans la société québécoise.
- ❖ La langue de toutes les communications orales et écrites au collège est le français.
- ❖ La réalisation de la présente politique s'appuie sur la collaboration de toute la communauté éducative. Les actions prévues dans la présente politique sont réalisées dans un esprit de respect et de valorisation du français pour toutes les communautés culturelles.

OBJECTIFS

- ❖ Promouvoir l'utilisation d'un français écrit et oral de qualité par les élèves et par tous les membres du personnel.
- ❖ Valoriser la culture francophone telle qu'elle se manifeste au Québec et dans toute la francophonie, notamment par la présence et la promotion de la littérature québécoise et francophone à l'école.
- ❖ S'assurer que les services pédagogiques, administratifs et financiers utilisent un français exemplaire dans leurs communications avec les parents et le grand public.
- ❖ S'assurer que les services connexes (alimentaires, pavillon des sports, académie de musique, camp de jour, etc.) utilisent un français exemplaire dans leurs communications avec les parents et le grand public.
- ❖ Développer chez les élèves et les membres du personnel un sentiment d'ouverture et de fierté quant à l'emploi d'un français de qualité.

- ❖ Appuyer des initiatives régionales réalisées par des organismes extrascolaires pour promouvoir la culture francophone et la langue française.

MOYENS D'ACTION ET MÉCANISMES DE SUIVI

ACTIONS EN COURS

POUR LES COMMUNICATIONS (INTERNES ET EXTERNES)

- ❖ Les communications écrites (lettres et courriels) ne sont rédigées qu'en français.
- ❖ Toutes les communications s'adressant à l'externe sont révisées.
- ❖ Le site Internet du collège est encadré et les renseignements qu'on y trouve sont révisés avant leur parution.
- ❖ Le Journal de la Mennais fait l'objet d'une révision linguistique exhaustive.
- ❖ Dans le document *Information aux parents* remis en début d'année, une section *Valorisation de la qualité du français* doit être remplie par chacune des équipes-matière.

AUPRÈS DU PERSONNEL

- ❖ La maîtrise de la langue française est considérée lors de l'embauche du personnel.
- ❖ Dans chacun des cycles, des enseignants (un au 1^{er} cycle et deux au 2^e cycle) sont dégagés (60 minutes par horaire de 8 jours) pour corriger des documents soumis par leurs collègues (communications aux parents, examens, notes de cours, exercices, etc.).
- ❖ Un dictionnaire est disponible dans la majorité des salles de classe et dans les salles des enseignants.

- ❖ Chaque poste informatique dispose de l'icône *Ressources en français*, qui permet d'accéder rapidement à divers sites traitant des particularités du français, comme *L'Office québécois de la langue française*, le *CCDMD*, *La Grammaire française interactive*, *Orthonet* et *La nouvelle orthographe*.
- ❖ Les membres du personnel qui en font la demande peuvent suivre des cours afin d'améliorer leur français écrit.
- ❖ Un atelier sur l'orthographe rectifiée a été présenté à l'ensemble du personnel par une enseignante de français.
- ❖ L'emploi de l'orthographe rectifiée est encouragé chez les membres du personnel. Les logos sont disponibles sur le site interne.
- ❖ Les enseignants de français sont encouragés à participer à des formations leur permettant de développer certains aspects de leur enseignement.
- ❖ Les équipes de français ont la possibilité d'être libérées sur demande afin d'harmoniser les critères de correction de certaines épreuves.

AUPRÈS DES ÉLÈVES

- ❖ Des stratégies de lecture sont enseignées au 1^{er} cycle et reprises au 2^e cycle.
- ❖ Des périodes de récupération en écriture et en lecture sont proposées aux élèves qui éprouvent des difficultés.
- ❖ Les enseignants encouragent les élèves à collaborer dans le but de réviser et de corriger leurs textes.
- ❖ Des sorties au théâtre sont organisées de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- ❖ Aux 1^{er} et 2^e cycles, des comités bibliothèque sont formés.

- ❖ Les techniciennes en documentation du collège disposent d'une montre vitrée pour exposer les nouveautés et inciter les élèves à les lire.
- ❖ Les enseignants peuvent utiliser les bibliothèques pour des recherches, avec l'appui des techniciennes en documentation.
- ❖ En collaboration avec Archambault, les techniciennes en documentation organisent un petit salon du livre. Les élèves en profitent pour donner des suggestions aux techniciennes afin de les guider dans leurs achats.
- ❖ Lors des événements spéciaux (Soirées de la reconnaissance des élèves, JDLM en spectacle, etc.), un contenu majoritairement francophone des pièces musicales est recommandé.
- ❖ Les élèves qui emploient une autre langue que le français à l'extérieur des cours d'anglais et d'espagnol sont invités à communiquer en français.
- ❖ Il est possible pour les enseignants de faire paraître les cotes 04 (Félicitations pour la qualité de ton français écrit) ou 27 (Français écrit négligé) dans le Rapport d'évaluation du travail et du comportement.

AU PRIMAIRE

- ❖ Les élèves rédigent la dictée OES, qu'ils font passer à leur entourage, chaque erreur devenant prétexte à un don pour Opération Enfant Soleil.
- ❖ Les élèves participent chaque année à la dictée PGL.
- ❖ La technicienne en documentation organise des activités pour mettre en contexte certains romans lus dans les cours de français.
- ❖ Les enseignantes de la 6^e année ont créé le Défi 1 000 pages, qui encourage les élèves à lire.
- ❖ Une visite du Salon du livre de La Prairie est organisée chaque année.

AU PREMIER CYCLE

- ❖ Les enseignants de français enseignent une méthode d'autocorrection pour permettre aux élèves de relire leurs textes et de les corriger de façon efficace et autonome.
- ❖ Une démarche d'autocorrection applicable à tous les enseignants est disponible sur le Web JDLM interne.
- ❖ La technicienne en documentation organise des activités pour mettre en contexte certains romans lus dans les cours de français.
- ❖ Un atelier de création littéraire a été mis sur pied pour les élèves.
- ❖ Une semaine de la *francofolie* est organisée en mars.

AU DEUXIÈME CYCLE

- ❖ Les enseignants de français se sont dotés d'un système uniforme de codification des erreurs (grille de correction en écriture) et d'un portfolio afin de dresser un portrait de scripteur pour chaque élève.
- ❖ Au moins 50 % du contenu de la radio étudiante est francophone.
- ❖ La technicienne en documentation organise des activités pour mettre en contexte certains romans lus dans les cours de français.
- ❖ Le Jour du livre permet aux enseignants de dévoiler leur livre coup-de-cœur.

ACTIONS À VENIR

POUR LES COMMUNICATIONS (INTERNES ET EXTERNES)

- ❖ Promouvoir et respecter le français dans les communications électroniques, notamment en employant l'orthographe rectifiée. S'approprier et intégrer le vocabulaire français inhérent aux communications électroniques ou à l'utilisation de certains logiciels;
- ❖ Informer le personnel, les élèves et les parents de la politique du français et solliciter leur soutien;
- ❖ S'assurer de la coordination de la politique de la langue française dans tous les services (Complexe Jean de la Mennais, Fondation Jean de la Mennais, services alimentaires, etc.).

AUPRÈS DU PERSONNEL

- ❖ Diffuser des capsules linguistiques dans le Journal de la Mennais.
- ❖ Offrir des formations thématiques (la nouvelle orthographe, les accords, la syntaxe, la ponctuation, la rédaction de lettres, les messages d'accueil dans les boîtes vocales, etc.) par un enseignant du collège, selon les besoins du personnel;
- ❖ Donner accès en tout temps à une personne-ressource en français et en faire la promotion auprès du personnel;
- ❖ Inciter les membres du personnel à faire réviser leurs textes;
- ❖ Valoriser l'emploi d'un français de qualité dans toutes les matières, tant à l'oral qu'à l'écrit;

- ❖ Encourager les membres du personnel à suivre des formations pour améliorer leur français écrit;
- ❖ Proposer aux enseignants des sites où l'on retrouve des activités reliant la francophonie à d'autres matières, (ex. : ACELF - *Association canadienne d'éducation de langue française* -);
- ❖ Encourager le personnel à employer l'orthographe rectifiée dans tous les documents (notes de cours, consignes, examens, communications aux parents, etc.) et à y apposer l'un des logos disponibles;
- ❖ Encourager toute initiative faisant la promotion du français.

AUPRÈS DES ÉLÈVES

- ❖ Donner la possibilité aux enseignants d'intégrer à une grille d'évaluation un critère relié à la qualité de la langue (maximum 10 %).¹
- ❖ Afficher des capsules linguistiques dans les corridors ou sur les téléscripteurs;
- ❖ Mettre en évidence la culture québécoise et francophone;
- ❖ Implanter des concours divers faisant la promotion de la langue française (Dictée JDLM, concours d'art oratoire, etc.);
- ❖ Encourager la participation à des concours externes faisant la promotion de la langue française (Francofête, Festival international de la chanson de Granby, concours scolaire de la fête nationale, concours d'art oratoire, projet en entrepreneuriat, concours jeunes écrivains, etc.);
- ❖ Insérer un résumé de la politique du français dans l'agenda des élèves;

¹ Voir le document *Politique des normes et modalités*, norme 6.

- ❖ Étendre l'emploi des stratégies de lecture dans toutes les matières;
- ❖ Donner plus d'importance à la semaine de la francophonie : littérature (romans, contes, poésie, etc.), musique, cinéma, humour...;
- ❖ Encourager toute initiative permettant aux élèves de faire la promotion du français.

MÉCANISME DE SUIVI

COMMENT LE COLLÈGE FERA-T-IL CONNAITRE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE?

- ❖ Par des articles dans le *Journal de la Mennais*;
- ❖ Par des discussions lors des réunions pédagogiques;
- ❖ Par l'implication des correcteurs déjà ciblés dans les cycles;
- ❖ Par le soutien du personnel de la part des enseignants de français (diffusion de l'information).

QUELLE PERSONNE OU GROUPE DE PERSONNES SERA CHARGÉ D'ÉVALUER L'APPLICATION DE LA POLITIQUE?

- ❖ Un comité de deux ou trois personnes, qui effectuera une surveillance active des différents moyens pour valoriser le français et interviendra de façon appropriée auprès des personnes concernées;
- ❖ Le personnel cadre du collège, qui interviendra auprès des personnes concernées.

QUELLES MODALITÉS SERONT MISES EN PLACE POUR ÉVALUER L'APPLICATION
DE LA POLITIQUE ET L'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS?

- ❖ Appel à la vigilance de tous pour détecter des obstacles ou des résistances dans l'application de la politique;
- ❖ Mise en place d'une boîte courriel du comité de français pour recevoir les questions et les démarches positives de l'application de la politique;
- ❖ Instauration d'une banque de solutions possibles pour correction;
- ❖ Mise sur pied de mesures d'appui;
- ❖ Élaboration ou assemblage de matériel didactique;
- ❖ Rétroactions ponctuelles (positives ou négatives, pistes de solutions);
- ❖ Analyse des structures mises en place et des résultats obtenus;
- ❖ Présentation de l'état de la situation de façon régulière auprès du personnel par le comité.

À QUELLE FRÉQUENCE ET À QUELS MOMENTS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE
SERA-T-ELLE ÉVALUÉE?

- ❖ Sur une base annuelle, soit à la fin de l'année scolaire.

À QUI LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION SERONT-ILS TRANSMIS? DE QUELLE
FAÇON?

- ❖ La direction du collège, les membres du personnel et les élèves seront informés, sous forme de résumés :
 1. Des réalisations;
 2. Des objectifs à atteindre pour la prochaine étape.